

TRAÎTEMENT DES RÉCLAMATIONS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
ECV073	3 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	540,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Comprendre les obligations des assureurs concernant le traitement des réclamations des assurés

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Traitements d'un sujet de conformité important avec un approche très opérationnelle

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Introduction : Traitement des réclamations, un sujet de conformité
- B. Textes de références et obligations des assureurs
- C. Processus : Mise en oeuvre dans l'entreprise

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

PUBLIC

Tout public

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [**mo-inscriptions@ifpass.fr**](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 08/02/2026 à 03:56